

Masseurs-kinésithérapeutes : un guide de recommandations pour bien communiquer



© 2021 Les Echos Publishing

Parce que les moyens de communication à disposition du masseur-kinésithérapeute se sont beaucoup diversifiés ces dernières années et que la communication, notamment numérique, prend de plus en plus d'importance, le CNOMK a choisi de publier un guide des recommandations et bonnes pratiques pour aider les kinés à communiquer tout en respectant les règles déontologiques encadrant l'exercice de la profession.

Ce guide rappelle ainsi, dans une première partie, le nouveau cadre réglementaire qui permet au masseur-kinésithérapeute de disposer des nouveaux outils et supports de communication à destination du public ou d'autres professionnels de santé, mais de manière encadrée. Il lui est interdit, par exemple, de payer pour obtenir un meilleur référencement numérique. Le guide détaille ensuite, pour chaque type de support, ses recommandations, qu'il s'agisse des outils de signalétique du cabinet, des documents professionnels, du site internet, des réseaux sociaux ou encore des annuaires en ligne.

Pour télécharger ce guide : <https://www.ordremk.fr>

© 2021 Les Echos Publishing